FR

Couverture de la garantie

Toshiba garantit que toute « barre de son » Toshiba vendue directement à un utilisateur ne comportera aucun vice de fabrication pendant toute la période de garantie, soit deux (2) ans (période de garantie).

La période de garantie commence à partir de la date d'achat. La facture d'achat d'origine (reçu), affichant la date d'achat, le numéro de modèle et le numéro de série de la barre de son, servira de preuve d'achat.

Cette garantie est de type Retour en magasin et s'applique uniquement aux pays couverts pour votre produit, à savoir les pays comportant des représentants Toshiba ou des fournisseurs de services agréés. Vous trouverez la liste des pays couverts à la fin de ce livret.

Dans certaines régions de certains pays, une garantie incluant la collecte et le retour du produit peut être incluse.

Selon le pays où vous avez acheté le produit, le processus de réclamation peut varier :

I. Pays d'Europe occidentale

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Vous pouvez effectuer une réclamation en ligne en cas de dysfonctionnement du produit sur le site Web de Toshiba www.toshiba.eu/option-claim

II. Pays ne figurant pas dans la liste ci-dessus :

Vous pouvez déposer la réclamation concernant le produit défectueux auprès de votre fournisseur de services agréé (FSA).

Vous devez rapporter votre barre de son avec tous les accessoires inclus à votre FSA Toshiba et prendre rendez-vous pour sa collecte une fois la réparation effectuée.

Vous trouverez également les coordonnées de notre centre d'assistance Toshiba ou des fournisseurs de services agréés sur : www.toshiba-europe.com/asp-locator

La présente garantie couvre le coût des pièces de rechange et de la main d'œuvre nécessaires pour rétablir un fonctionnement normal du produit. Toshiba pourra, à sa discrétion, réparer ou remplacer toute barre de son défectueuse, que ce soit de façon intégrale ou en remplaçant des composants, avec des pièces ou un appareil neufs ou remis neuf qui seront dans tous les cas d'un niveau de performances au moins égal à un produit neuf. Toute barre de son ou composant réparé ou remplacé dans le cadre de cette garantie sera couvert pendant le reste de la période de garantie d'origine.

Cette garantie n'affecte pas vos droits statutaires.

Exclusions de la garantie et responsabilités

La garantie de votre produit est soumise aux exclusions et limitations suivantes :

a) Exclusions

Cette garantie ne couvre pas :

1. toute barre de son non fabriquée par ou pour Toshiba, ou vendue à un utilisateur dans un pays non couvert par cette garantie ;
2. toute barre de son endommagée ou rendue défectueuse ;
   (a) utilisation de la barre de son Toshiba dans des conditions anormales et non usuelles, le non respect des instructions du manuel d'utilisation, ou toute autre forme d'utilisation incorrecte, abusive ou négligente :
   (b) utilisation de pièces non fabriquées ou vendues par Toshiba ;
   (c) modification de la barre de son Toshiba ;
   (d) réparation par toute personne ou service non agréé par Toshiba ;
   (e) suite à un transport ou un emballage incorrect lors du renvoi du produit au revendeur agréé ; ou
   (f) installation incorrecte de produits tiers, notamment les téléviseurs ;
3. toute barre de son Toshiba ou composant dont les étiquettes ou les numéros de série ont été modifiés ou rendus illisibles.
4. Toshiba se réserve le droit de remplacer la barre de son Toshiba renvoyée dans le cadre de la garantie par un produit de marque et de qualité identique.
5. l'usure normale des consommables, soit les pièces qui nécessitent un remplacement périodique au cours de l'utilisation de la barre de son Toshiba, ce qui inclut, sans limitation, les batteries, les adaptateurs secteurs, le cordon d'alimentation, les câbles USB et AV, la télécommande ou les articles décoratifs.
6. les dommages cosmétiques, tels que les rayures et les bosses, les pièces en métal ou plastique décolorées. Toshiba n'est pas responsable du transport, de la livraison, des frais d'assurance, des droits de douane, des taxes, des frais d'immatriculation et de tous autres frais liés aux communications téléphoniques ou par télécopie liées à la défaillance de la barre de son Toshiba.
7. Toshiba n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant les logiciels livrés avec l'appareil, sa qualité, ses performances, sa qualité marchande ou son adaptation à un usage spécifique. Toshiba ne garantit en aucune façon que les fonctions du logiciel répondent à vos besoins ou que l'opération du logiciel sera ininterrompue ou sans erreurs. Par conséquent, sauf mention écrite du contraire, les logiciels sont vendus « en l'état ».
8. La garantie Toshiba ne couvre pas les appareils connectés à/avec la barre de son Toshiba.

b) Exclusions

A l'exception de la garantie expresse accompagnant votre produit et dans les limites de la loi applicable, Toshiba, ses revendeurs ou fournisseurs de services agréés n'apporte aucune autre garantie concernant la barre de son Toshiba. Toshiba rejette expressément toutes les autres garanties, expresses ou implicites, conformément aux limites imposées par la loi. En particulier, mais sans limitation quant à la portée de l'exclusion, toute clause implicite quant à la qualité marchande, le niveau de qualité, l'adaptation à un but spécifique et/ou le non respect des droits des parties tierces est exclue qu'il s'agisse d'un contrat ou d'un délit civil. Toute garantie implicite pouvant être imposée par la loi sera limitée en durée au terme de la garantie expresse donné par Toshiba dans les limites de la loi applicable. Toshiba ou son fournisseur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable, envers vous ou une autre partie, de tout dommage dépassant le prix d'achat du produit. En fonction des limites imposées par la loi, Toshiba ou son fournisseur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable pour (1) les dommages à, ou la perte ou la corruption de, vos archives, programmes, données ou supports de stockage amovible, ou (2) de tout dommage quel qu'il soit (ce qui inclut les dommages directs ou indirects, la perte de profits commerciaux, la perte d'économies ou autres dommages spéciaux, accidentels, exemplaires ou consécutifs, qu'il s'agisse d'une rupture de garantie, de contrat, d'une responsabilité absolue, d'un délit civil ou autre) résultant de l'incapacité à utiliser ce produit et/ou la documentation écrite qui l'accompagne (ce qui inclut les manuels et le présent guide), même si Toshiba, son fournisseur, un représentant agréé par Toshiba, un fournisseur de service ou un revendeur a été prévenu de l'éventualité de ce type de dommage ou de toute autre plainte déposée par un tiers. Quelle que soit la situation, toute responsabilité non exclue de Toshiba ou de son fournisseur est limitée au prix d'achat de la barre de son Toshiba.

Procédure de réclamation

Votre garantie Toshiba se fait par retour au magasin. Le service de garantie est sujet aux modalités et conditions suivantes :

1. Consultez le manuel de l'utilisateur accompagnant la barre de son Toshiba pour prendre connaissance de conseils importants d'utilisation et de dépannage de la barre de son Toshiba ;
   - Notez le nom, le numéro de modèle, le numéro de série de la barre de son Toshiba et une description du problème (p. ex. pas de son), ainsi qu'une preuve d'achat.
2. Selon le pays où vous avez acheté le produit, le processus de réclamation peut varier. Pour plus de détails, consultez les sections I. et/ou II. de la rubrique « Couverture de la garantie ».

Pour plus d'informations sur la gamme d'options et d'accessoires Toshiba, contactez votre revendeur ou consultez le site Web de Toshiba : www.toshiba.eu

Enregistrement

Veuillez enregistrer votre garantie maintenant sur www.toshiba-europe.com/registration

L'enregistrement vous permettra de bénéficier d'un service plus rapide et vous permet d'être informé des mises à jour essentielles, des nouvelles versions de pilotes, des nouveaux produits et offres spéciales qui vous permettront de tirer le meilleur parti de votre produit Toshiba.